PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE PUBLIQUE
DU CONSEIL DE LA VILLE DE BELLE-BAIE

Le 17 janvier 2023 – 18 h 30

La réunion s'est tenue à la Salle du conseil municipal de Petit-Rocher

Présents / Présentes :
D. Guitard, Maire
R. Arseneau, Conseiller
A. Bard-Lavigne, Conseillère
O. Dilhac, Conseiller
C. Doucet, Conseiller
M. Larivière, Conseillère
A. Noël, Conseillère
J. Olivier, Conseiller
P. Fongemie, Directeur général
W. St-Laurent, Greffière municipale
M. Courtin, Directrice des Services administratifs et Initiatives corporatives
M-A. Godin, Directeur des services aux citoyens
Absents / Absentes :
G. Frenette, Conseiller
J-G. Grant, Maire suppléant

1 APPEL À L'ORDRE

Le Maire Guitard appelle la réunion à l'ordre à 18 h 30.

2 CONSTATATION DU QUORUM

La greffière confirme le quorum.

3 DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Aucun conflit d'intérêts déclaré.

4 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par : C. Doucet, conseiller
Appuyé par : A. Bard-Lavigne, conseillère

Que l'ordre du jour soit approuvé comme présenté.

Adoptée

5 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

5.1 Séance extraordinaire publique du village de Pointe-Verte tenue le 30 novembre 2022

Proposé par : R. Arseneau, conseiller
Appuyé par : J. Olivier, conseiller

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire publique du village de Pointe-Verte tenue le 30 novembre 2022 soit approuvé comme distribué.

Adoptée

5.2 Séance ordinaire publique de la ville de Beresford tenue le 19 décembre 2022

Proposé par : A. Bard-Lavigne, conseillère
Appuyé par : C. Doucet, conseiller

Que le procès-verbal de la séance ordinaire publique de la ville de Beresford tenue le 19 décembre 2022 soit approuvé comme distribué.

Adoptée

5.3 **Séance extraordinaire publique du village de Nigadoo tenue le 12 décembre 2022**

Proposé par : C. Doucet, conseiller
Appuyé par : O. Dilhac, conseiller

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire publique du village de Nigadoo tenue le 12 décembre 2022 soit approuvé comme distribué.

Adoptée

5.4 Séance ordinaire publique de la municipalité de Belle-Baie tenue le 17 janvier 2023

Proposé par : A. Noël, conseillère
Appuyé par : M. Larivière, conseillère

Que le procès-verbal de la séance ordinaire publique de la municipalité de Belle-Baie tenue le 17 janvier 2023 soit approuvé comme distribué.

Adoptée

5.5 Séance extraordinaire publique de la municipalité de Belle-Baie tenue le 14 février 2023

Proposé par : R. Arseneau, conseiller
Appuyé par : A. Noël, conseillère

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire publique de la municipalité de Belle-Baie tenue le 14 février 2023 soit approuvé comme distribué.

Adoptée

6 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

Aucune affaire découlant des procès-verbaux.

7 EXPOSÉS DES MEMBRES DU CONSEIL ET DIRECTION GÉNÉRALE

Il n'y a aucun rapport des membres du conseil. Le directeur général fait une mise à jour des dossiers administratifs en cours et conclus.

8 CORRESPONDANCE REÇUE ET ENVOYÉE

Le directeur général informe le group qu'une nouvelle procédure relative aux correspondances sera présentée aux membres du conseil.

9 RÉSOLUTIONS ET ARRÊTÉS MUNICIPAUX

9.1 Proposition de politique – P2023-01 – Politique pour un milieu de travail respectueux

Proposé par : M. Larivière, conseillère
Appuyé par : O. Dilhac, conseiller

ATTENDU QUE la ville de Belle-Baie reconnaît l'importance d'offrir un environnement exempt de harcèlement et de discrimination où tous les individus sont traités avec respect et dignité ; et

ATTENDU QUE la nouvelle politique pour un milieu de travail respectueux s'applique à tous les représentants élus ; tous les employés syndiqués et non syndiqués; tous les entrepreneurs effectuant des travaux pour la ville de Belle-Baie; tous les membres citoyens de comités et tous les étudiants et bénévoles agissant pour le compte de la Ville de Belle-Baie ; et

ATTENDU QUE les objectifs de la nouvelle politique pour un milieu de travail respectueux est d'encourager la communication, de prévenir le harcèlement, d'encourager l'identification précoce et le signalement des plaintes de harcèlement, favoriser et encourager le signalement formel et informel des cas de harcèlement, entreprendre un processus de résolution précoce et informel des situations de harcèlement, veiller à ce que toute allégation de harcèlement soit prise au sérieux, faire connaître à tous et à toutes les responsabilités de chacun, assurer la confidentialité du processus de résolution des plaintes, prévoir, dans les situations de harcèlement, des mesures de redressement, de correction ou de discipline pouvant aller jusqu'au congédiement dans le cas des employés ou des recommandations et une présentation au conseil municipal dans le cas des représentants élus.

QU'IL SOIT DONC RÉSOLU QUE les membres du conseil approuvent la politique P2023-01 intitulée *Politique pour un milieu de travail respectueux*.

Adoptée

9.2 **Plan de gestion des actifs du village de Petit-Rocher**

Proposé par : A. Noël, conseillère
Appuyé par : C. Doucet, conseiller

Considérant que le gouvernement du Canada a financé le Programme de gestion des actifs municipaux, administré par la FCM ; et

Considérant que le village de Petit-Rocher a conclu une convention de subvention à cet effet ; et

Considérant qu'un plan et une politique de gestion des actifs furent préparés pour le village de Petit-Rocher, en 2022.

Qu'il soit donc résolu que ce plan et cette politique intitulé Plan de gestion des actifs Village de Petit-Rocher soit accepté par les membres du conseil comme présenté.

Adoptée

9.3 **Municipalité communauté amie des aînés**

Proposé par : R. Arseneau, conseiller
Appuyé par : M. Larivière, conseillère

Considérant que la municipalité de Belle-Baie a déjà saisi l'importance d'assurer une bonne qualité de vie à ses citoyens aînés ; et

Considérant que la municipalité souhaite mobiliser ses citoyens afin de concrétiser sa vision d'un milieu plus sain, plus sûr et mieux adapté où les aînées pourront vivre et s'épanouir ; et

Considérant que la municipalité voudrait tirer parti de l'élan dont jouit le mouvement des municipalités amies des aînés au Canada et ailleurs dans le monde, mouvement lancé initialement par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), pour promouvoir la participation active et le mieux-être des aînés dans sa communauté, contribuant par le fait même à développer une communauté plus inclusive ;

Qu'il soit donc résolu que la municipalité de Belle-Baie s'engage à adopter la démarche communauté amie des aînés, qui vise à améliorer le bien-être de tous ses citoyens et à faire part de son expérience à d'autres communautés ; et

Qu'il soit également résolu que la municipalité mette sur pied un comité de citoyens dont les membres seront nommés par le conseil municipal. Ce comité sera responsable de mettre en œuvre une démarche menant à un plan d'action façonné selon la réalité de la communauté pour améliorer la qualité de vie des aînés.

Adoptée

9.4 **Modification au comité provisoire : Politique Culturelle et linguistique**

Proposé par : R. Arseneau, conseiller
Appuyé par : O. Dilhac, conseiller

Que le comité Politique Culturelle et linguistique adoptée lors de la séance ordinaire publique datée le 17 janvier 2023 soit modifiée comme suit :

Le conseiller Doucet et la conseillère Bard-Lavigne se sont ajoutés au comité et le conseiller Dilhac s'est retiré du comité Culturelle et linguistique.

Adoptée

10 AFFAIRES NOUVELLES

Aucune affaire nouvelle n'est discutée.

11 SUIVI DES DOSSIERS

Aucun suivi des dossiers n'est discuté.

12 PRÉSENTATIONS ET INTERVENTIONS DU PUBLIC

Aucune présentation et intervention du public reçu.

13 **AJOURNEMENT**

L'ordre du jour étant épuisé, le maire demande la levée de la séance à 18 h 53.

X _____
Daniel Guitard
Maire

X _____
Wanda St-Laurent
Greffière municipale